



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-21078>

Département(s) de publication : **87**

Annonce n° **26-21078**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Conseil Départemental Haute-Vienne

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 22870851700989

**Ville** : Limoges

**Code postal** : 87000

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 87

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur** : [https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce\\_marche\\_public\\_11918\\_1148100.html](https://cg87.e-marchespublics.com/pack/annonce_marche_public_11918_1148100.html)

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : Monsieur le Président

**Adresse mail du contact** : marches-demat@haute-vienne.fr

**Numéro de téléphone du contact** : +33 555451010

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : DC1 (Lettre de candidature) Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : DC2 (Déclaration du candidat) Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat. Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 27/03/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Département

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Interventions ponctuelles et / ou urgentes en milieu forestier pour l'aménagement et l'entretien des forêts et des sites naturels départementaux

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45111220

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Le présent accord-cadre porte sur les interventions ponctuelles et /ou urgentes en milieu forestier telles que l'abattage, l'élagage, le débardage, l'évacuation et le broyage des végétaux.

**Lieu principal d'exécution du marché :** sur l'ensemble du département de la Haute-Vienne

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique. L'accord-cadre avec maximum est passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande. L'accord-cadre sera attribué à un seul opérateur économique. L'accord-cadre n'est pas alloti. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire de l'accord cadre, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du Code de la commande publique, un ou plusieurs nouveaux accords-cadres ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Le délai de validité des offres est fixé à 6 mois à compter de la date limite de réception des offres. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements. Les prestations seront financées selon les modalités suivantes : ressources propres du Département et subventions éventuelles européennes Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER). La visite sur site n'est pas obligatoire. Toutefois, les candidats souhaitant effectuer une visite pourront se rendre sur un des sites avant de remettre leur offre. (voir l'article 5.3 du règlement de la consultation). Les critères intervenant pour la sélection des candidatures sont les garanties et capacités techniques, financières et professionnelles. Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : 1-Le critère prix sera apprécié en fonction des prix proposés sur la base du DQE = 45 pts 2-Valeur technique appréciée au regard du mémoire technique = 35 pts 3 - Délais d'intervention jugé sur le délai proposé à l'acte d'engagement = 10 pts 4- Les performances en matière de développement durable seront appréciée sur la base de l'annexe " Analyse du critère Développement durable " dûment complétée (l'ensemble des éléments justificatifs à l'annexe sera présenté dans un document dont le nombre de pages n'excédera pas 10 pages recto-verso) = 10 pts Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande par l'intermédiaire du

profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <https://cg87.e-marchespublics.com>. Cette demande doit intervenir au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des plis. Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de remise des plis. Rappel : en cas de doute sur une exigence du dossier de consultation, le candidat à un marché public est tenu d'interpeler l'acheteur dans les plus brefs délais. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal administratif de Limoges - 2 Cours Bugeaud - 87000 LIMOGES - Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr - Référé précontractuel: délai de 7 jours à compter de l'envoi de la décision de rejet du pouvoir adjudicateur aux candidats écartés et préalablement à la signature du contrat. - Référé contractuel: 6 mois à compter du lendemain de la date de signature du marché. - Recours en annulation: délai de 2 mois à compter de la réception de la décision du pouvoir adjudicateur pour introduire un recours.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 02/03/2026**